

roit qu'il en agiroit tout autrement, les invitant à rentrer dans son Empire, & leur promettant qu'ils y jouiront d'une liberté entière de prêcher l'Évangile. Sur de telles assurances le Supérieur des Missionnaires en a fait partir trois sur le champ, avec un Orgue & quelques autres choses curieuses inconnues dans ces Pays-là. On peut ainsi espérer de grands avantages pour la Religion, des heureuses dispositions du nouvel Empereur de l'Éthiopie.

Le Pape ayant considéré que rien n'est plus déplacé que l'appareil avec lequel se font ordinairement les professions de foi des filles qui embrassent l'état de Religieuses, en ce que dans ces sortes de cérémonies destinées à renoncer aux pompes mondaines, on donne au contraire dans ce que le luxe a d'éclatant, Sa Sainteté vient de remédier à cette espèce d'abus par un Edit qui contient ce qui suit.

*Les Religieuses ne pourront à l'avenir prendre l'habit monastique & faire leur Profession que le matin. Toute la fonction devra être terminée à midi, au-lieu que l'usage avoit introduit de faire ces sortes de cérémonies l'après-midi, pour y ajouter plus d'éclat.*

*La fille destinée à prendre l'habit de Religion devra se dépouiller des habits du siècle à la Grille intérieure de l'Eglise. On n'invitera à cette fonction que les parens les plus proches & ceux qui le sont au second degré.*

*Sa Sainteté défend en ces occasions, toute sorte de musique dans l'intérieur de l'Eglise, & de faire entendre au dehors les Trompettes & les Tambours, ou de faire des décharges de Boëtes. Elle défend aussi les rafraichissemens qu'on avoit coutume de présenter, alors dans les Parloirs.*